

Ecole publique d'EFFIAT

Conseil d'école du 23/06/2026

Présents : Parents élus : Mesdames ALLOIN, BERGER, OLAGNON et BERTRAND, messieurs PEIRS et RICHY
Monsieur DENIER, maire de BAS ET LEZAT
Madame GASTON, adjointe au Maire d'EFFIAT
Madame PERONNET, adjointe au Maire d'EFFIAT
Mesdames PATURET et CHALARD, conseillère à la commission des écoles
Mesdames CHASTANG, HELGOUALCH, BONY, enseignantes
Madame PLASSE (directrice)
Monsieur MORS (enseignant)
Mesdames ÉLARION et BELIN (ATSEM)
Mesdames HAUVILLE et , agents du périscolaires
Jules RICHY, Giulia GOUTTEBESSIS élèves de CM2 représentants des délégués des élèves

Excusés : Monsieur SENNEPIN, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription RIOM-LIMAGNE
Monsieur CARRIAS, maire d'Effiat
Mesdames les membres du RASED (Réseau d'Aide Spécialisée aux Élèves en Difficulté)
Mesdames MATHEY, BONNEL, BEAUVALOT enseignantes à temps partiel sur l'école
Madame GACHET, parent élu
Monsieur CHAMBON, parent élu
Monsieur CHATARD, maire de BUSSIERES ET PRUNS

Ordre du jour :

- Effectifs
- Répartitions
- Fréquentation scolaire
- Listes de fournitures de rentrée
- Modalité de vote aux élections de représentants de parents d'élèves
- Coopérative scolaire
- Activités
- Point matériel et travaux d'été
- Questions des parents

I. Effectifs

Etat des effectifs à la date du 11 juin : 139 élèves

Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6
PS-MS	MS-GS	CP-CE1	CE1-CE2	CM1	CM1-CM2
25	24	22	23	24	21

Prévisions pour la rentrée : (126 élèves)

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
10	12	17	20	13	11	17	26

Malheureusement, les effectifs continuent de chuter avec un gros groupe de CM2 sur le départ qui sera difficile à combler à la rentrée 2027.

II. Répartitions

Concernant l'équipe enseignante, Mme Bonnel qui assurait cette année le complément de Mme Helgoualch et Mme Bony, nous quitte ; nous lui souhaitons une bonne continuation. Elle sera remplacée par Mme Malric à qui nous souhaitons la bienvenue. Mme Beauvalot continuera à assurer la décharge de direction les jeudis et un vendredi sur 3.

Classe 1 PS-MS Mme Chastang	Classe 2 GS Mme Helgoualch	Classe 3 CP Mme Bony	Classe 4 CE1-CE2 M. Mors	Classe 5 CM1-CM2 Mme Plasse	Classe 6 CM1-CM2 Mme Mathey
22	17	20	24	21	22

Les listes de classes arrêtées au 1^{er} juillet seront transmises aux familles. Toutefois, elles ne sont **que** des prévisions et sont susceptibles d'être modifiées à la rentrée si nous avons de grosses modifications des effectifs durant l'été.

Selon ces prévisions, nous organiserions en début d'après-midi un décroisement entre la classe de GS et la classe de CE1-CE2 en plus du décroisement déjà en place autour de l'anglais.

III. Fréquentation scolaire

	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai
Pourcentage de présence moyen sur l'école	98 %	97,9%	98,4 %	96,8 %	95,8 %	95,8 %	96,5 %	98,6 %	97,4 %

Nous avons une bonne fréquentation scolaire dans l'école.

Toutefois, et malgré les rappels de respect du calendrier scolaire, 9 familles ont pris des congés en dehors de ce calendrier.

Nous notons également beaucoup de rendez-vous sur le temps scolaire (orthodontiste, dentiste, ophtalmologiste, pédiatre,) même lorsque ce ne sont pas des rendez-vous pris en urgence. Nous savons qu'il est parfois compliqué d'obtenir des rendez-vous médicaux mais nous demandons tout de même aux parents de faire leur maximum. Ces absences, parfois répétées, nuisent aux apprentissages des enfants concernés.

IV. Listes des fournitures de rentrée

Le conseil d'école valide la liste des fournitures proposées par le conseil des maitres. Elle sera transmise aux familles début juillet lors de la transmission des listes de classes et des dossiers de réinscription pour la rentrée 2026/2027.

Du matériel de dépannage sera, comme auparavant, présent dans les classes pour pallier les oublis ou le matériel usé.

Nous rappelons que le matériel dont les enfants ont pris soin et qui reste en bon état, peut être réutilisé d'une année sur l'autre.

V. Modalité de vote aux élections de représentants de parents d'élèves

Après discussion, les élections des représentants auront lieu, comme les années précédentes, exclusivement par correspondance.

VI. Coopérative scolaire : Bilan par le mandataire Mr Mors

Entrées : 1045 €

- 488 € : vente des trousse en maternelle, des boites métalliques en CP-CE et objets dérivés avec les dessins individuel des enfants
- 557 € : vente des photos de classe

Sorties : 4038€

- 730 € : musiciens du bal tradamuse
- 2000 € n : intervenant de la classe cinéma
- 87 € récompense de la course parrainée
- 16 € achats divers pour bricolage des enfants
- 120 € école des sciences
- 350 € transport pour l'école des sciences (2 sorties)
- 385 € solde des entrées à Guédelon

Il reste le paiement du bus pour le collège (105 €) et les journées poney des maternelles (1176 €)
Au 22/06, il y avait 8343,44 € sur le compte.

VII. Projet d'école 2024/2027

Le conseil d'enfants : (présentation par les délégués)

- Les enfants souhaiteraient plus de rondins de bois : un appel est lancé pour avoir des rondins de diamètre suffisant pour s'asseoir et de hauteur autour de 60 cm (pas de conifère).

La municipalité d'Effiat va faire passer une annonce sur l'application Commaville.

- ***Ils souhaiteraient savoir où en est le projet de revêtement pour le terrain de sport.***

Municipalité : *C'est toujours en cours de réflexion, il n'y a pas de réponse à ce jour.*

- Pour le dernier jour, il y a en principe un pique-nique à la cantine, les enfants trouvent que les autres années les sandwichs ne sont pas très bons.

Est-il possible qu'il y en ait d'autres ?

Municipalité : *Le prestataire sera sollicité pour des sandwichs plus simple (jambon beurre, en gardant 2 sandwichs poulet)*

Il y a d'habitude des bouteilles d'eau : c'est coûteux, cela crée des déchets et ensuite certains enfants s'en servent pour jouer avec ou taper leur camarade.

Serait-il possible que les enfants amènent une gourde ?

Municipalité : *C'est possible, un message sera mis sur educartable*

- Un indicateur de bruit a été installé sur la tablette de la cantine. C'est une bonne chose qui permet de se rendre compte du volume et certains baisse le volume. D'autres élèves trouvent drôle de crier pour atteindre le rouge lorsque le personnel sert et qu'ils sont dans leur dos (caché) ou que tout le personnel est dans la cantine.

Membre du périscolaire : *C'était une appli gratuite installée par le personnel, qui a été arrêtée.*

La liaison avec la municipalité :

- « Savoir rouler à vélo » prévu pour le mercredi 27 janvier 2027 pour les élèves de CM. Un apprentissage en classe avant le 27 janvier sera suivi d'un temps facultatif organisé par la Communauté de communes Plaine Limagne après un appel à projet à destination des communes.
- Souhait de la mise en place d'une commission sur l'aménagement des cours d'école

Municipalité : *Des temps de concertations mairie/équipe enseignante seront organisés autour de l'aménagement de la cour des maternelles*

- Formation des enseignants à l'utilisation des extincteurs par les pompiers, demandées aux sapeurs-pompiers de St Genès.

Municipalité : *Les membres du périscolaire, les ATSEM et les agents communaux pourraient être associés à cette formation un soir à 17h. La demande sera faite à M. le maire.*

La liaison avec le périscolaire :

- Les membres du périscolaire et la municipalité sont invités aux équipes éducatives dès lors que leur présence permet une meilleure prise en charge des enfants sur ses différents temps à l'école.

Le climat scolaire :

- Beaucoup de problèmes entre enfant sur le temps de cantine ressortent à 13h20 lorsqu'ils reviennent en classe.

Intervention des membres du périscolaires : Les CM sont difficiles. Ils se battent, s'insultent, se jettent des cailloux. Dans la salle, ils renversent volontairement les verres d'eau, la soupe, la semoule. Lorsque le personnel intervient, ils leur manquent de respect, refusent d'être isolés. Lorsqu'ils sont punis, ils s'en moquent, lèvent les yeux au ciel, ricanent voire font preuve d'insolence et de vulgarité à l'égard du personnel. La fin de l'année est très dure pour le personnel.

Lorsque des situations qui relèvent du manquement au règlement, se présentent, les parents reçoivent un mail d'information, si cela se répète, ils sont convoqués en mairie et, suivant le niveau de gravité, un renvoi temporaire peut être prononcé. C'est arrivé cette année.

Le personnel périscolaire a constaté à plusieurs reprises des mensonges des enfants, la propagation de fausses rumeurs par les enfants.

- *Le personnel périscolaire souhaite être présent lorsque les familles sont convoquées pour une situation qui les concerne.*
- Un courrier de la municipalité va être adressé aux familles pour rappel du rôle de chacun, les parents doivent tenir le leur et les enfants doivent respecter **TOUS** les adultes.

VIII. Activités

- Lecture

Sortie au point lecture municipal : maternelles autour des livres et des jeux, CP-CE1 autour des jeux de société. A noter que les séances prévues avec les CM ont été annulées faute de bénévole. La visite de l'exposition des Lavandières prévue pour les CM a été également annulée au regard des conditions exceptionnelles de chaleur.

- Mathématiques

Participation au rallye-math départemental pour les classes de CE

Participation au concours national Eurékamaths pour les CM

- EPS

- Cycle natation : les séances de piscine pour les élèves du CP au CM2 se sont terminées le 26 mai. Nous remercions les parents qui ont passé l'agrément et qui donnent de leur temps pour l'encadrement de ces séances, sans eux l'activité serait impossible. Nous remercions également l'amicale des parents et les municipalités qui financent les séances et le transport. (Bus 1140€ financé par les municipalités, 540€ entrées financées par l'amicale et 540€ entrées financées par les municipalités)

Pour l'année prochaine, le conseil des maitres demande 2 cycles de 6 séances : 6 séances en période 4 pour 2 classes et 6 séances en période 5 pour 2 autres classes. Tous les élèves du CE1 au CM2 auraient 6 séances ce qui seraient très bien. Nous n'amènerions pas les CP pour une meilleure qualité des séances.

- Bal tradamuse le 29 mai : moment festif de présentation aux familles des danses apprises. Ce spectacle participatif, moment de transmission, a été apprécié de tous.
- Cycle poney : 3 journées au poney club d'Artonne les mardis 2,9,16 juin. Merci aux accompagnateurs, il en fallait 5 par journées pour avoir le taux d'encadrement. (bus 375€ financé par l'amicale, activités 1176€ financé par la coopérative scolaire)

- Sciences et technologie

- PIX pour les classes de CM : évaluation des compétences en informatique
- Dispositif Prouve-le ! CM : exercer son esprit critique sur des documents photo ou vidéo
- Festival Sciences en court : CM1-CM2 de Mme Mathey
- Sortie à l'école des sciences à Chateauneuf : classe de CP-CE1 et CE autour des châteaux, CM autour des dérèglements climatiques (bus 700€ et activités 120€ financés par la coopérative scolaire)
- SBA : les maternelles ont bénéficié de 2 séances de sensibilisation et les CP-CE 3 séances gratuites animés par un intervenant.

- Histoire et géographie

- Visite du château d'Effiat : Les élèves de CM ont eu une visite guidée du château le mardi 16 juin. Un grand merci à M. de Moroges et à M. Jalenque pour cette visite commentée permettant aux enfants de découvrir leur patrimoine.
- Visite du château de Guédelon : classe de CP et CE le 5 juin (bus 1190€ financé par l'amicale, entrées 550€ financé par la coopérative scolaire)

- **Arts**

- Classe cinéma : du 11 au 13 mars à Bellenaves pour les classes de CM suivi d'une projection aux familles sur grand écran à la salle polyvalente
 - o Budget total de 6350 € (320€ de bus, 4030 € de pension, 2000€ d'intervention cinéma)
 - o Financement : 1975 € amicale, 1075 € coopérative scolaire, 2700 € participation des familles, 380€ subvention Effiat, 140€ subvention Bussières, 80 € subvention Bas et Lezat

- **Parcours citoyen**

- Exercice incendie : jeudi 21 mai, exercice incendie en présence des pompiers de Saint Genès.
- Reconduction du label E3D pour notre école jusqu'en 2029 : ce label labellise les écoles qui ont une démarche de réflexion sur le développement durable et la protection de l'environnement (SBA, composteur, poubelles de tri, récupérateur d'eau, pique-nique zéro déchet, recyclage des piles, des cartouches)
- Echanges entre les résidents de l'EHPAD et les élèves de PS-MS : à Noël pour un échange de cadeau et à Pâques pour la chasse aux œufs. La canicule n'a pas permis le déplacement de fin juin pour des danses.

- **Liaison école/collège**

- Sortie au collège : Les élèves de CM2 se sont rendus vendredi 19 juin au collège d'Aigueperse pour une rencontre avec la principale et des olympiades d'athlétisme avec les élèves de 6^e. Mme MATHEY a particulièrement apprécié le bon esprit des élèves. Le transport a été financé par la coopérative scolaire. (bus 105 € financé par la coopérative scolaire)
- LÉA : les enseignantes de CM font partie d'une équipe regroupant des enseignants de mathématiques du collège d'Aigueperse, des enseignants de CM du secteur et des enseignants-chercheurs de l'Inspé. Ils travaillent ensemble autour de progressions communes autour de la géométrie. Des visites de classe sont organisées.

- **Rentrée 2026**

- Accueil des futurs PS et de leurs parents le mardi 23 juin de 15h30 à 16h30.
- Accueil des familles et des PS : vendredi 28 août à 10h avec présence de l'amicale
- Rentrée échelonnée pour les PS : un groupe à 9h et un groupe à 10h30 le premier jour (1h30 de classe) est proposé aux familles qui le peuvent pour une rentrée progressive.

L'équipe enseignante remercie chaleureusement les parents, l'amicale et les communes pour leur soutien aux projets. Sans ces aides, les projets ne pourraient voir le jour.

IX. Point matériel/travaux

Locaux : gestion des périodes de forte chaleur

Nous remercions la municipalité qui a équipé les classes de ventilateurs-brumisateurs rendant la chaleur plus supportable. Toutefois, les températures restent très élevées, jusqu'à 34°C à l'étage. Le bâti n'est pas adapté aux chaleurs croissantes ces dernières années. Avec les grandes surfaces vitrées en maternelles (PS-MS) et en élémentaires, en avec l'orientation des bâtiments, le soleil tape sur les vitres dès le matin. Il fait 30°C à 9h. Deux classes sont obligées de se déplacer en allant dans des zones de repli (église, salle des anciens, salle de motricité) dans des conditions difficiles pour maintenir la continuité pédagogique.

M. le maire n'exclut pas une fermeture partielle de l'école (les après-midi). Les familles seront informées au plus tôt.

- *Il y a nécessité à chercher des solutions pour casser le rayonnement (film, rideaux extérieurs), végétaliser les cours.*

Travaux et entretien d'été : une visite des locaux est prévue mercredi 1^{er} juillet à 8h avec M. le maire pour faire le tour de l'école, organiser les travaux de cet été et préparer la rentrée.

Stationnement :

- Serait-il possible de peindre en jaune les places réservées personnel de l'école.
- Merci aux parents de respecter le stationnement et de ne pas se mettre en double file devant l'église.
- Serait-il possible de mettre des panneaux de stationnement interdit devant les barrières qui sont devant les portails des maternelles ?

X. Questions des parents

- Plusieurs parents ont signalé qu'une personne intervenant sur le temps périscolaire aurait parfois une manière de s'adresser aux enfants, jugée inadaptée ou trop brusque. Les familles souhaiteraient que ce point soit abordé pendant le conseil.

Les relations sont compliquées durant les temps périscolaires. Ce point a été traité plus tôt.

- A la suite d'un accident survenu à un enfant à la garderie du matin, l'information n'a été communiquée aux parents qu'au moment de récupérer leur enfant le soir après la garderie. Or, les blessures (dents cassées avec risque de coupures) ont nécessité une prise en charge aux urgences le lendemain. Les parents souhaiteraient savoir s'il serait possible de prévenir les familles plus rapidement lorsque la situation le justifie.

Intervention des membres du périscolaire : La procédure prévoit bien que les parents soient alertés par téléphone dès la survenue de l'accident. Toutefois, la gravité de l'évènement renvoie à l'appréciation de l'adulte de surveillance, qui n'a pas de formation particulière. Lors de cet incident, l'adulte présent n'a pas vu la dent cassée, l'enfant ne s'est pas plaint ni en classe, ni à la cantine. Beaucoup d'enfants tombent, il faut ensuite estimer la gravité, ce n'est pas toujours simple, surtout quand l'enfant n'exprime rien et repart jouer comme si tout allait bien. C'est pourquoi les parents n'ont pas été prévenus.

- Plusieurs enfants rapportent qu'à la cantine ou en garderie, il leur est parfois dit que, s'ils ne se tiennent pas tranquilles, « ils auront affaire au maire ». Cela donne aux enfants une image négative de la fonction de maire, alors même qu'ils sont sensibilisés à l'apprentissage du civisme et au rôle des élus.

Intervention des élus : Le maire fait figure d'autorité à l'école mais aussi sur la commune. Il est donc normal que le personnel lorsqu'il se sent démuni, rappelle que c'est lui qui a autorité sur le temps périscolaire.

- Un changement de prestataire pour la restauration scolaire est-il prévu ?

Intervention des élus : C'est à l'ordre du prochain conseil municipal. Plusieurs projets sont à l'étude mais les propositions, à ce jour, sont coûteuses et les parents s'expriment déjà pour dire que le prix actuel est élevé...

Retours positifs des familles :

- Sorties proposées
- Projet Historiales et présence des enseignantes lors des transferts et des répétitions
- Attribution des places à la cantine
- Bal tradamuse

Madame PLASSE remercie tous les participants à ce conseil d'école.

Bonnes vacances à tous et rendez-vous le 1er septembre pour la rentrée !

La directrice

Les enseignants

Mr CARRIAS, maire d'Effiat

Les représentants de parents d'élèves